

FETE DES VOISINS DE GIVISIEZ



Le printemps est bien là et l'été arrive à grands pas !! Le temps des grillades et pique-nique est arrivé ! Pour célébrer cette période bénie, nous proposons aux habitants de la Commune de se réunir au bas de leur immeuble, sur les trottoirs, dans les jardins, pour faire connaissance et partager un moment de convivialité.

LA FÊTE DES VOISINS AURA LIEU LE 31 MAI 2024 !

Conseils :

Le choix du lieu : Privilégiez les espaces communs d'un immeuble pour y organiser la fête. Vous habitez une maison individuelle ? Pensez à un emplacement visible depuis la rue ou signalez clairement le chemin de votre jardin. Si le lieu choisi est privé, n'oubliez pas de demander les autorisations (conciergerie, propriétaires, etc.) Pensez également à une solution de repli en cas de mauvais temps.

Horaire : dès que vous le souhaitez, toutefois, veillez à terminer la manifestation avant 22h00 ou la poursuivre chez vous, sans importuner vos voisins déjà rentrés.

Boissons – Nourriture : le but de la rencontre est que chaque voisin apporte un petit quelque chose, une boisson, une spécialité culinaire, afin de la partager avec les autres.

Déchets : Nous vous invitons, dans la mesure du possible, à inviter vos voisins à utiliser de la vaisselle réutilisable. L'élimination des déchets incombe aux participants.

L'organisation d'une fête est laissée à l'initiative et à l'imagination des habitants eux-mêmes. La Commune de Givisiez encourage ces initiatives en mettant à disposition :

- des tables et bancs selon la disponibilité (les demandes en ce sens doivent parvenir à l'administration communale au plus tard le 27 mai 2024)
- l'impression d'affiches (les modèles préparés par les organisateurs doivent parvenir à l'administration communale commune@givisiez.ch d'ici le 21 mai 2024 et pourront être retirés le 24 mai à l'administration)
- quelques amuse-bouche et boissons, à venir chercher à l'administration communale le 31 mai (inscription par courriel à commune@givisiez.ch)

QUE LA FETE SOIT BELLE !